

humain et les ordinateurs à sa disposition ne sont pas d'une si grande exactitude pour que nous puissions ou devons agir ainsi. Une des tâches de la planification est de savoir quelles sont les choses importantes et qui ont une telle ampleur dans l'économie qu'elles doivent être englobées dans le gouvernement et devenir une responsabilité publique et quelles choses peuvent être laissées en toute sécurité et plus efficacement à la concurrence sur le marché. C'est la première fonction de la planification, dire quelles sont ces choses, mais non tout faire. On peut alors profiter des deux systèmes. On peut maintenir la concurrence quand elle est valable et offre certains avantages, mais on peut également profiter de la planification, de la propriété publique et de la coordination quand c'est évidemment la voie dans laquelle il faut s'engager.

Je n'aurais pas dû être tellement étonné. J'aurais dû prévoir que les collègues qui sont à ma droite estiment que notre régime fiscal a été trop onéreux pour les entreprises, que nous devrions supprimer l'impôt sur les gains de capital et que les quelques recommandations seulement de la Commission Carter qui ont été mises en œuvre ont été une erreur. En fait, le député de York-Simcoe a eu bien tort de décrier le gouvernement pour son peu d'appui aux entreprises. Je ne puis penser à aucun gouvernement qui ait été plus généreux que le gouvernement actuel à l'endroit des entreprises ou qui leur ait donné plus d'avantages au cours de ces dernières années.

Parce qu'il a dit qu'il voulait rendre nos entreprises plus en mesure de soutenir la concurrence, le gouvernement a introduit deux mesures fiscales fondamentales: il a abaissé l'impôt sur le revenu des sociétés à un taux des plus bas dans le monde occidental, et il a consenti des dégrèvements précieux sous forme d'allocations pour l'épuisement et l'amortissement. Ce sont des concessions très, très généreuses. Lorsque le ministre des Finances a expliqué pourquoi le gouvernement accordait d'aussi grands avantages aux entreprises au Canada, il a répondu que c'était pour les rendre mieux en mesure de soutenir la concurrence, de créer des emplois, de fournir les capitaux d'investissement nécessaires pour créer des emplois.

L'ère des mendiants millionnaires a débuté il y a deux ou trois ans. Où est la grande prospérité que les concessions fiscales consenties aux entreprises allaient apporter, et qu'on nous a promise? Où sont les emplois qui devaient être créés, au dire du gouvernement, si seulement nous laissions les bénéfiques aux entreprises et nous nous montrions généreux à l'égard des allocations pour amortissement? Où en est-on? Il n'y a eu ni emplois, ni investissements. Ce n'est pas que les entreprises n'ont pas fait d'argent, mais elles ne l'ont pas utilisé.

Nous avons soutenu que pour stimuler l'économie, il fallait donner l'argent aux gens pour qu'ils achètent des biens et laisser l'entreprise répondre à la demande au lieu de lui octroyer de l'argent ou des privilèges. A certaines époques ces privilèges peuvent en fait être valables mais pas à cette époque que nous venons de vivre alors que la plupart des entreprises ont ralenti leur production. Ce ralentissement représente à peu près 20 p. 100 de la production au Canada. Il n'y a pratiquement pas une usine au Canada qui ne pourrait accroître sa production de 20 p. 100 si elle pouvait vendre ses produits. Or, la demande et les débouchés n'existent que lorsqu'il y a des gens qui achètent des biens.

Le gouvernement avait promis que les retombées de ses concessions fiscales seraient examinées. C'est ce qu'il a fait. Il a demandé aux intéressés à peu près ceci: «Aimeriez-vous voir durer ces concessions?» On se serait attendu à

Politiques économiques

une réponse unanime: «Évidemment, nous voulons qu'elles durent», ce qui aurait donné une idée des grands avantages de ces concessions fiscales. Loin de là, les réponses à l'enquête ont été défavorables. De plus, sur 1,014 entreprises interrogées, seulement 67 se donnèrent la peine de répondre. Une enquête complémentaire a révélé que celles qui n'avaient pas répondu n'avaient pu améliorer leurs opérations par suite de cette mesure fiscale.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré. Il pourra continuer si la Chambre y consent. La Chambre accepte-t-elle que le député poursuive ses commentaires?

Des voix: D'accord.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, je serai bref. Je sais que d'autres députés veulent prendre la parole. Pour terminer, je résumerai le point que je voulais faire valoir.

Je suis d'accord avec ce que le député de York-Simcoe a dit à propos du désordre qui règne dans notre économie, du manque de planification et du fait qu'il ne semble y avoir aucune logique dans les mesures que nous prenons. Cependant, je ne suis pas d'accord sur tout ce qu'a dit le député. La Chambre devrait admettre que nous ne pouvons pas revenir à la situation qui a suscité le désordre actuel.

L'erreur du gouvernement a été de suivre les conseils de ceux qui pensent comme le député de York-Simcoe et qui recommandaient de ne pas toucher à l'économie et de laisser ceux qui s'y connaissent s'en occuper. C'est ce que le gouvernement a fait et c'est ce qui a causé tous nos problèmes.

Le gouvernement est intervenu dans l'économie dans une certaine mesure. Je ne pense pas qu'il ait fait tellement d'efforts en ce sens. Il ne croit pas vraiment dans la valeur d'une intervention de l'État. C'est probablement pour cela qu'aucune des mesures qu'il a prises n'a été efficace. C'est un peu comme si le gouvernement voulait que ses propres mesures ne fonctionnent pas.

A mon avis, nous ne pouvons retourner aux principes économiques élémentaires des XVIII^e et XIX^e siècles. Nos ressources sont bien trop raréfiées pour cela. Les défis que le Canada doit relever sont bien trop importants. Par conséquent, s'il faut condamner le gouvernement, et à mon avis, nous devons le faire, c'est parce qu'il n'a pas fait son devoir et qu'il ne s'est pas servi de son intelligence pour prévoir les problèmes et pour planifier de façon sensée la meilleure façon d'utiliser nos ressources.

● (1610)

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, il me fait grandement plaisir d'intervenir dans ce débat et de féliciter le motionnaire de cette motion qui, encore une fois, dénonce une réalité que nous devons malheureusement constater. En effet, qu'il y ait des contradictions dans la politique que le gouvernement a adoptée, c'est tellement évident qu'on se demande comment sérieusement on peut arriver à établir une telle politique.

Mais, monsieur le président, lorsque nous étudions en profondeur afin de tenter de découvrir quels sont les motifs ou les raisons profondes qui incitent le gouvernement à établir une telle politique, nous nous rendons compte que ces contradictions proviennent du fait que l'on tient absolument à garder comme base de cette politique un système inadéquat. Ainsi n'est-il pas étonnant de constater que l'on veut combattre l'inflation, et que l'on accepte en combattant l'inflation qu'il y ait augmentation du chômage.